

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 512

Artikel: A nos abonnés

Autor: Montet, A. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE Fr. 5.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>VINET.</p>
--	---	---

Quiconque a réfléchi à l'énergie et à la durée opiniâtre de nos premières impressions qui sont précisément celles qu'une mère communique ou modifie, n'hésitera pas à reconnaître que la femme porte en ses faibles mains les destinées de la société.

A nos abonnés

Dans ce numéro, où se trouvera encarté le bulletin de compte de chèques pour le paiement de l'abonnement en 1938, nous venons rappeler la décision prise par le Comité du Mouvement de porter le prix de l'abonnement de notre journal à 6 fr.

Cette décision se justifie encore mieux maintenant qu'au printemps dernier, notre imprimeur nous annonçant que, pour cause d'augmentation des matières premières, il se voit obligé de majorer ses factures. D'ailleurs l'abonnement au prix de 5 fr. ne couvrait jamais les frais du journal, cette réduction, consentie pour les besoins de la cause que nous défendons, n'étant possible que grâce à la générosité des fondatrices du Mouvement. Le déficit inquiétant de 1936 nous a prouvé la nécessité de changer de méthode et de mettre nos abonnés au courant de la situation économique de notre journal : à fin 1936 nous avions un découvert de plus de 1200 fr. malgré le travail désintéressé de la rédactrice et de plusieurs de ses collaboratrices, malgré l'économie la plus stricte appliquée à l'administration, et hélas aussi, malgré les honoraires trop modestes payés à des collaboratrices qui vivent du métier de la plume. Et sans l'aide de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses et de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, nous nous enfonçons encore davantage.

Notre déficit de 1936 a été presque couvert, grâce à un magnifique élan de solidarité chez nos abonnés, mais l'exercice de 1937 ne se terminera pas brillamment non plus, et il faut éviter à tout prix que le S. O. S. devienne chronique. Notre journal doit vivre, et pour vivre, il a besoin d'une certaine base d'abonnés. Dès que ce chiffre est quelque peu dépassé, les affaires deviennent plus faciles; et s'il est plus largement dépassé, le journal s'améliore forcément, car il peut alors avoir recours à des plumes diverses. Enfin quand les abonnés deviennent très nombreux, les annonces affluent, et le prix de revient baisse automatiquement, et c'est la prospérité!

Ceci nous amène à vous demander, chers lecteurs et lectrices du Mouvement, de renouveler votre abonnement, mieux que cela, de nous procurer de nouveaux abonnés. Si les budgets sont trop fortement grevés par ce prix de 6 francs, que l'on s'abonne à deux ou à trois, comme l'ont fait pour le Schw. Frauenblatt les modestes montagnardes appenzelloises.

Il faut que notre journal vive! En effet, où ailleurs trouverions-nous réunis ces renseignements si précieux sur toutes les activités féminines, féministes, professionnelles et sociales? Les journaux politiques ne nous les procurent guère, car nous ne sommes pas électrices, donc pas intéressantes. Et où trouverions-nous ailleurs un lien entre nos associations si diverses? Certes, nous le savons, le Mouvement n'est pas parfait, mais il est perfectible, et vous pouvez travailler à son perfectionnement en lui envoyant des nouvelles intéressantes, en formulant des critiques, amicales. Le Mouvement devrait être le centre où nous échangeons des idées, nous femmes préoccupées du bien de notre peuple et de tous les peuples.

Le vœu du Comité, c'est que 1938 devienne une année de prospérité pour notre Mouvement Féministe, cela grâce à vous chers abonnés.

A. de MONTET.

P.-S. Que celles qui payaient déjà précédemment leur abonnement 6 francs veuillent bien continuer, si elles le peuvent, à majorer leur versement. Toutes, nous leur en serons profondément reconnaissantes.

mestiques et de mieux organiser les conditions de leur travail.

Un autre point d'importance capitale est celui du recrutement et du placement. Si chacun est d'accord sur les dangers que présentent certains bureaux de placement mercantiles, tous n'admettent pas les remèdes proposés. Le rapporteur demandait la fermeture pure et simple des bureaux de placement à but lucratif, mais certains délégués firent de sérieuses objections à cette mesure radicale, qui a, du reste, aussi été préconisée par la Conférence internationale du Travail dans sa Convention sur les bureaux de placement payants. Cette mesure serait dangereuse pour les minorités ethniques ou religieuses, par exemple, qui n'auraient à leur disposition que des bureaux de l'Etat ou d'associations confessionnelles. Une autre conséquence, en on a la preuve, est que les jeunes filles, loin de s'adresser aux agences officielles, ont recours dans une plus grande proportion aux annonces de journaux et s'exposent donc aux mêmes dangers.

Le délégué belge a demandé que les Comités nationaux fassent une active propagande pour que les gouvernements de leur pays ne ratifient la Convention internationale qui entraînerait la suppression des bureaux de placement payants qu'avec la réserve formelle que, dans cette Convention, les bureaux de placement des associations bénévoles, ne vivant aucun bénéfice financier, ne seront pas assimilés aux bureaux de placement à but lucratif.

L'idée de faire contrôler par les bureaux d'associations bénévoles les conditions dans lesquelles se déroule le travail n'a pas été admise par le Congrès. Le terme de « contrôle » était bien fait pour effrayer les maîtresses de maison présentes! Il s'agissait plutôt de constater si le placement avait donné satisfaction aux deux parties. C'est dans ce sens que travaillent les Amies de la Jeune Fille par leur service de visites qui permet d'aplanir bien des difficultés entre maîtresses et employées, et qui a également dépisté bien des mauvais bureaux.

Le problème du logement des employées de maison et de leurs loisirs fut naturellement pris en considération, et quel qu'un demanda qu'on s'occupe aussi des jeunes garçons, liftiers, chasseurs, etc., si exposés moralement.

Contre la traite des femmes et des enfants!

X^e Congrès international

Paris, 9-12 novembre 1937.

Près de cent délégués ou adhérents au Congrès, groupés autour du plus charmant des présidents, M. Paul Matter, premier président honoraire de la Cour de Cassation (Paris) travaillèrent sans relâche, quatre jours durant, malgré les attractions de la Ville Lumière et de son Exposition internationale. Trop peu de public, malheureusement, pour participer à l'étude des questions à l'ordre du jour, problèmes si étroitement reliés à la traite des femmes et des enfants.

L'assemblée ressentit douloirement l'absence du pasteur Hoffmann-de Visne (Londres), mort récemment, l'animateur si apprécié des Congrès de la Répression, et qui venait d'être nommé président international. Il a été remplacé, au moins pour un an, par le Dr. de Graaf (Hollande).

Le Rapport du Bureau International, présenté par son secrétaire général, M. Semplings, révéla l'activité fructueuse et variée des Comités nationaux. Que d'étapes franchies dans la lutte contre la traite, depuis les temps héroïques où M. Coote, secrétaire de la Vigilance Association de Londres, parcourait les capitales d'Europe pour intéresser les gouvernements à sa campagne! Conférences diplomatiques, Congrès internationaux, associations bénévoles et, récemment, Section des Questions sociales à la Société des Nations se sont efforcés, pendant ces soixante der-

nières années, d'étudier tous les aspects de la traite et d'y chercher une solution — non sans succès d'ailleurs — comme on le constate dans de nombreux pays.

Le premier sujet à l'ordre du jour du Congrès: *Service domestique et danger moral*, fut introduit par une déléguée italienne dont le rapport touchait en même temps à la question du contrôle des agences privées de placement. Toutes les constatations faites par les médecins ou les travailleurs sociaux qui s'occupent de relèvement prouvent la grande proportion d'employées de maison parmi les prostituées. Même en tenant compte du fait que le service domestique, trop considéré comme pis-aller, attire un grand nombre de jeunes filles déjà exposées moralement, il faut reconnaître qu'il offre certains dangers dus à l'isolement ou aux conditions mêmes du travail. Pour attaquer le problème à sa base, il faut, dit le rapporteur, poursuivre une action sociale et législative ayant pour but d'élever le niveau moral, intellectuel et technique des do-

plus probablement qui la regrette. Peut-être un tout petit sentiment désagréable traverse-t-il l'esprit de son ancien mari quand il part un week-end avec sa seconde femme, de vingt-cinq ans plus jeune que lui... et c'est tout.

La femme seule: ce chapitre de la question féminine a été souvent écrit déjà, mais jamais épuisé. Et puis la question se pose maintenant autrement qu'autrefois. Certes, le sort de la femme s'est amélioré beaucoup, beaucoup; autrefois, c'était la sorcière, la nonne, l'esclave, et maintenant, c'est seulement la solitude, la lutte pour l'existence, l'exil de la société des gens mariés. Tout n'est donc pas si abominablement mauvais, certainement pas. Et pourtant, réfléchissez simplement à la force qu'il faut pour faire face chaque jour toute seule à la lutte contre mille obstacles, pour supporter l'existence toute seule, pour se renouveler journellement toute seule... car les mains des camarades qui suivent cette même dure route ne se tendent pas souvent.



Glané dans la presse...

Femmes seules

Pour Die Nation (Berne), une de nos « consœurs » qui signe « Regula » a extrait de son carnet les notes suivantes que nous traduisons, sachant combien cette « grande pitié des femmes seules » ira droit au cœur de nos lectrices :

...Femmes solitaires, gagnant elles-mêmes leur pain, quelle tragédie ne les enveloppe pas lorsqu'elles atteignent un certain âge! Non pas tant celles qui sont parvenues à s'assurer ce que l'on appelle une place en vue, que celles qui accomplissent n'importe où n'importe quel travail, et que la vie n'a jamais fait sortir de leur coin sombre.

J'en connais beaucoup. Elles habitent, leur vie durant, des chambres meublées, ne sont jamais « chez elles », toujours en quelque sorte étrangères dans leur intérieur. Quand elles sont honorées, et n'ont jamais eu d'amis, alors on les accepte volontiers dans ces chambres meublées, et on les entoure d'un amical voisinage. Mais quand leur cœur ou leurs sens parlent, comme parlent aussi le cœur ou les sens de la femme mariée qui loue

sees chambres à des célibataires — alors elles sont sans foyer. Leur amour ne trouvera jamais un toit, et se déroulera en secret dans des hôtels ou des auberges.

Tout l'effort de la femme dite indépendante tend donc à avoir un intérieur. Un intérieur, même sans un ami. Car on y est pourtant chez soi entre quatre murs, fussent-ils nus. Et l'on peut y vivre plus économiquement. Le soir, après une journée de dur labeur, l'on y recommande ses bas, on lave son visage, on rafistole son joli petit chapeau bon marché. On peut aussi y déjeuner le matin et y manger le soir — à très, très bon marché, cela va de soi, car le loyer engloutit de telles sommes! Un petit intérieur, un chez soi: c'est le rêve, le pauvre, misérable petit rêve que cinq femmes sur cent peut-être peuvent réaliser.

J'en connais beaucoup. Toutes sont toujours à bout de forces, épuisées par l'exploitation de leur travail, épuisées, par l'usure des années, par la dureté de la solitude, par des rêves et les désirs refoulés, par la façon dont on les exclut de la compagnie des couples. La plupart de ces femmes seules meurent aussi solitaires. Un jour, elles ne résistent plus. Elles vont à l'hôpital. Personne ne leur y tient la main au moment suprême. Rappelez-vous cette vendeuse, qui avait travaillé jusqu'à sa cinquantième année dans un grand bazar, qui tout à coup s'évanouit derrière le comptoir, pour mourir à l'hôpital d'un cancer au sein, après des semaines de souffrances. De temps en temps, des parents éloignés, d'anciennes collègues allaient la voir, mais il n'était pas de sa famille immédiate, ils ne lui appartenaient pas entièrement, pas plus qu'elle à

eux. Et je n'ai vu des larmes sur aucun visage lorsque la place de la vendeuse fut définitivement vide derrière le comptoir. Bien sûr que des esprits positifs diront que ce ne sont pas les larmes qui importent, mais le sentiment du devoir accompli. Certes, il y a des gens qui peuvent vivre ainsi.

Et cette journaliste âgée. Depuis trois jours, elle ne venait plus à la rédaction. On s'en aperçut, on enfonça la porte de sa chambre sombre dans la ville basse: elle était tombée de travers sur son lit, une feuille manuscrite à la main. « Morte au champ de travail », dit ensuite d'elle son journal. Cette expression a certainement un cachet héroïque. Mais elle était aussi morte toute seule, prématurément, tuée par le surmenage et un salaire insuffisant.

Et cette autre encore, cette femme divorcée, qui faisait des dessins pour des catalogues — comme elle dut se glisser toujours solitaire à travers la vie, après son malheur. Devenue méfiante, se persuadant elle-même de son infériorité, elle évitait toutes les rencontres, et vieillie, fatiguée, dessinait sans joie aucune des modèles de soutiers ou de chapeaux, en retirait de temps en temps de minables honoraires de la grande maison, qui — par pitié, disaient-ils — lui confiait cette tâche. Le dimanche, elle se promenait seule à travers la ville (avez-vous jamais prêté attention à toutes les femmes qui se promènent seules le dimanche? avez-vous jamais étudié leurs visages?) et ainsi glissait tout doucement dans la mort. Il y a quelques jours seulement que l'on m'a dit qu'elle était morte, depuis des semaines. Personne qui ait prêté attention à son avis mortuaire dans les journaux, personne non

A propos d'éducation civique

Au cours de la conférence prononcée par elle sur ce sujet, à l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dont elle est vice-présidente, Mme de Montet, notre collaboratrice, avait été amenée à signaler, comme le savent celles de nos lectrices qui l'ont entendue, ou qui ont lu ici même le compte-rendu de cette séance, les dangers de militarisation de la jeunesse sous couleur d'éducation civique. Une résolution avait été votée à cet égard, qui n'est pas l'heure de plaisir à l'un des rédacteurs de l'hebdomadaire romand. Curieux, lequel faisant complètement dévier le sujet de la discussion, passa sur toutes ses affiches de vente cette question: Les sociétés